



FFTDA &
Service National
Universel

<https://snu.gouv.fr>



Le SNU & la FFTDA

Le SNU, dispositif national en faveur des jeunes, représente un levier de développement pour nos clubs de **Taekwondo, Hapkido, Tang Soo Do et Soo Bahk Do.**

**Quels avantages pour
votre club ?**

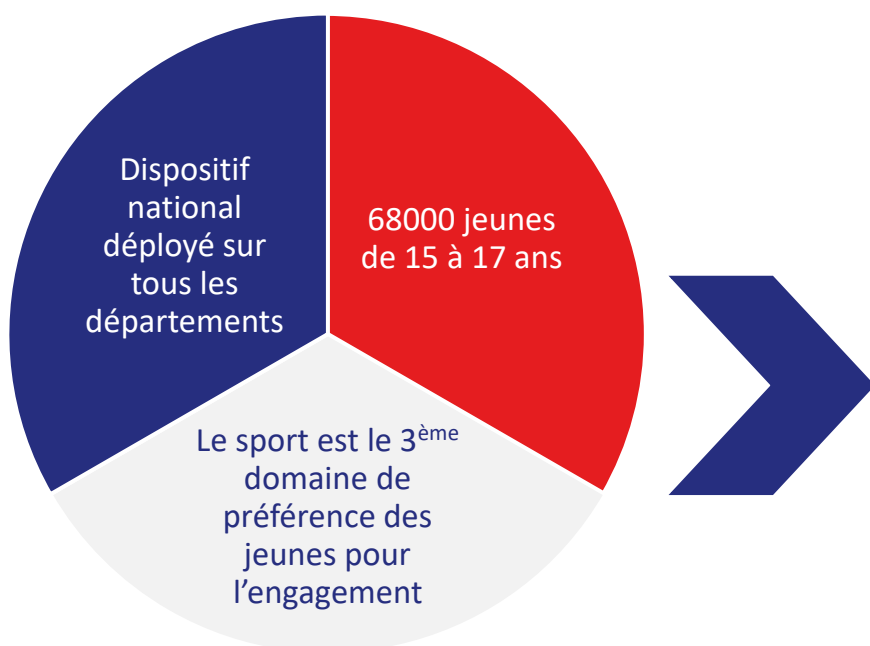
Faire **connaître**
nos disciplines

Renforcer votre
encrage **local**
(SDJES)

Être soutenu
dans votre
développement

Accroître
l'impact **social**
de vos actions

Le SNU en chiffre



**Dispositif
mobilisable pour
toutes nos
disciplines !**

Présentation du SNU

Le **service national universel** s'adresse à tous les jeunes français, **garçons et filles, entre 15 et 17 ans**. Il comporte un **séjour de cohésion** et une **mission d'intérêt général**. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement sur la base du **volontariat, entre 16 et 25 ans**.

Phase 1 – Un séjour de 2 semaines dans un autre département regroupant les volontaires autour d'activités visant à développer l'engagement.

Phase 2 – Mission volontaire, régulière ou ponctuelle, de 12 jours et/ou 84H minimum au sein d'une structure œuvrant pour l'intérêt général.

Phase 3 (facultative) – De 3 mois à 1 an, sous forme de service civique, permet aux jeunes de poursuivre leur engagement en faveur d'une structure d'intérêt général.

Séjour de
cohésion

Mission
d'intérêt
général

Volontariat

- **Décret n°2020-922 du 29 juillet 2020** portant diverses dispositions relatives au service national universel
- **Du 5° du II de l'art. 5 et 1° du I de l'art. 8 du décret DRAJES/SDJES n°2020-1542** du 9 décembre 2020
- **Art. R227-1** du code de l'action sociale et des familles

Séjour de cohésion

Candidature des volontaires jusqu'à 8 semaines avant le début des séjours. Chaque jeune participe à un séjour dans un autre département que le sien.

Dates des séjours de cohésion 2023

1^{er} Séjour

Zone A :

du 9 au 21 avril 2023

Zone B :

du 16 au 28 avril 2023

Zone C :

du 19 février au 3 mars
2023

2^{ème} Séjour

Toutes zones :

du 11 au 23 juin 2023

3^{ème} Séjour

Toutes zones :

du 4 au 16 juillet 2023

Séjour de cohésion

7 thématiques

Culture
Activités physiques, sportives et de cohésion
Développement durable et transition écologique et solidaire
Découverte de l'engagement
Défense, sécurité et résilience nationales
Citoyenneté et institutions nationales et européennes
Autonomie : mobilité, connaissance des services publics, accès aux droits et promotion de la santé

6 modules nationaux

Module national d'éducation à la sécurité routière « sur ma route »

Module national « promotion de la santé »

Module auto-défense

Module « Point d'étape compétences -orientation- découverte des métiers »

Journée Défense et Mémoire

Module national sécurité intérieur

Nos interventions pourront être réalisées dans le cadre du module auto-défense ainsi que sur des séances d'activités physiques, sportives et de cohésion

Module autodéfense

Séjour de cohésion

OBJECTIFS

Ce module s'inscrit dans la thématique « **Activités physiques, sportives et de cohésion** » et se caractérise par une sensibilisation des volontaires à la légitime défense.

Proposition d'intervention

Plan de séance complet en annexe

Thématique	Sources	Temps proposé	Exemples
Légitime défense Cadre réglementaire	Article 122-4 à 122-7 du Code Pénal	10%	<ul style="list-style-type: none"> Documentation Mise en situation « que puis-je faire ? »
Se défendre Hoshinsool « Techniques de self-défense »	Référentiel technique Hapkido & Hoshinsool	50% de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> Défense sur des attaques diverses (saisies, coups de poing et pied, armes, etc.) Intégrer des incertitudes (visuelles, spatiales, temporelles, nombre d'opposants, etc.)
Se soustraire à un affrontement	Référentiel technique Hapkido & Hoshinsool	10%	<ul style="list-style-type: none"> Evitement, gestion de la distance Travail des dégagements
Savoir tomber - Chutes	Programme de chutes Hapkido (vidéos à disposition ?) En fonction du matériel disponible	10%	<ul style="list-style-type: none"> Insister sur les critères de sécurité Mise en situation (pousser, projeter, tirer, etc.) en fonction du matériel disponible Intégrer cette thématique dans la partie « Se défendre »
Gestion du stress		10%	<ul style="list-style-type: none"> Mise en situation Travail à haute intensité (augmentation du rythme cardiaque)
Entraide, cohésion et citoyenneté Défense d'autrui	https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15841 (numéros d'urgence)	10%	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers en équipe (jeux d'opposition en équipe, réussite collective sur un exercice) Bonnes attitudes à avoir en fonction de la situation En début et fin de séance

Accorder de l'importance à proposer des activités à destination de **l'ensemble des participants** et favoriser **les exercices pratiques**. Il est également conseillé de réaliser un **débriefing** en fin d'intervention dans une optique d'amélioration.

Missions d'intérêts générales

OBJECTIFS

Développer la culture de l'engagement
et l'insertion des volontaires dans la
société

12 jours
et/ou 84H
minimum

En continu
ou non,
dans l'année
suivant le
séjour de
cohésion

Aucune
contrepartie
financière

Dans une **association**, un **service public**, un « **corps en uniforme** », un **établissement de santé** privé d'intérêt collectif ou une **entreprise solidaire** d'utilité sociale agréée

Environnement et
développement
durable

Education

Citoyenneté

Défense et
mémoire

Sécurité

Santé

Culture

Solidarité

Sport

Volontariat

OBJECTIFS

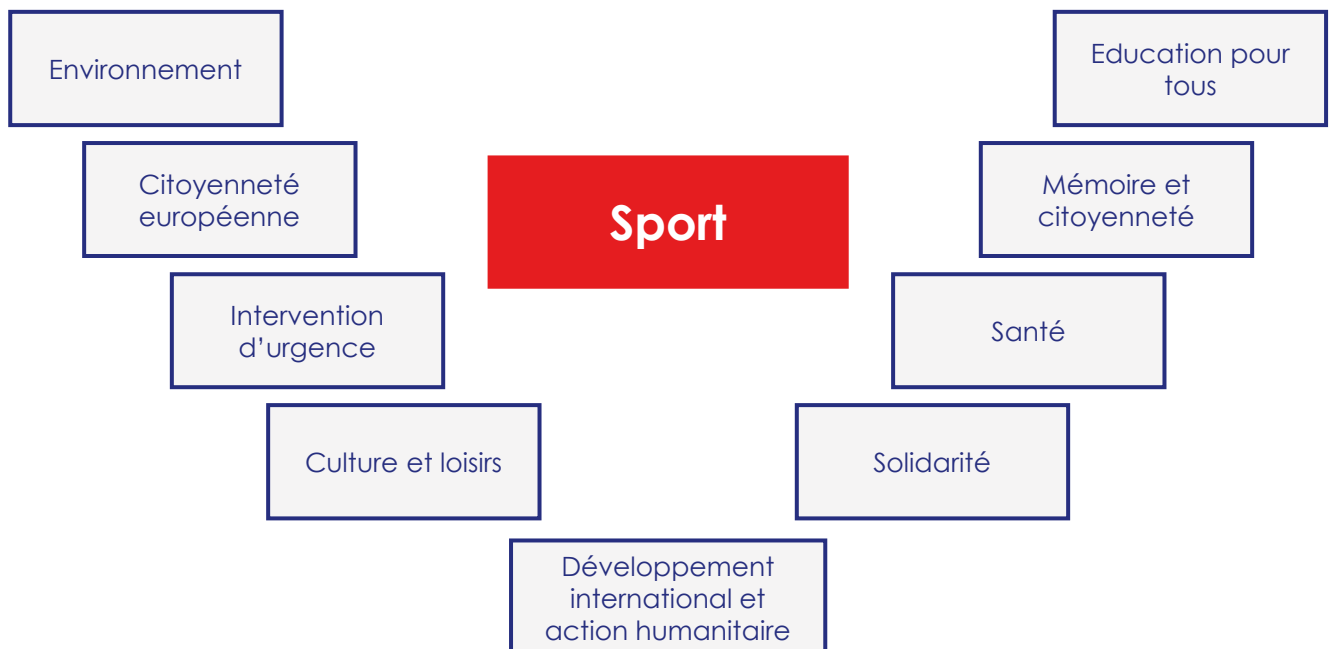
Poursuivre l'engagement sociétal des volontaires

De 3 mois à
1 an

De 16 à 25
ans

Etape
facultative

Sous forme de **service civique**, **réserve civique**, **réserve opérationnelle** (armée, police, gendarmerie), **sapeur-pompier volontaire**, engagement **bénévole**, **volontariat international**, ou par le biais du **Corps européen de solidarité**



Je veux m'inscrire dans le dispositif

Mon club est intéressé par

Participer au séjour de cohésion

Je contacte

Le référent SNU de la FFTDA
Benjamin Luron
Tel. : 06.83.06.86.70
@ :
benjamin.hapkido@gmail.com

Je me rapproche de la SDJES* de mon département

La SDJES est intéressée par mon projet

La SDJES dispose déjà d'un intervenant sur le module visé

Aide possible du référent

Je conventionne** avec la SDJES

J'informe le référent SNU pour le recensement des actions

Je me positionne pour un futur séjour

Proposer une mission d'intérêt général

Je me rends sur

<https://admin.snu.gouv.fr>

Je clique sur

Publiez vos missions

Puis m'enregistre

J'accède à mon tableau de bord et je clique sur l'onglet

Missions

Nouvelle mission

Je remplis le formulaire et valide la mission puis attends

La validation du service SNU

Après validation, mon annonce est publiée. Les volontaires peuvent se

Pré-positionner

Je contacte

Le jeune volontaire et valide avec lui son intérêt, ses disponibilités et les modalités logistiques

Je refuse sa candidature

Je confirme sa candidature et conventionne avec le volontaire, ses parents et l'équipe SNU

J'informe le référent SNU pour le recensement des actions

* Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

** Exemple en annexe

J'ai des questions

Je me rends sur <https://snu.gouv.fr>
et/ou

Je contacte le référent SNU de la FFTDA :

Benjamin Luron

Tel. 06.83.06.86.70

@ : benjamin.hapkido@gmail.com

Je suis déjà inscrit dans ce dispositif

J'en informe le référent SNU de la FFTDA afin :

- De capitaliser sur vos expériences
- Valoriser vos actions
- Recenser l'ensemble des actions mises en place

Conseil pratique

Je prends connaissance de l'ensemble des documents et liens disponibles sur le site de la FFTDA (liste des contacts SDJES, exemple de convention, liens vers le site internet du SNU, etc.)